



CONFLANS
SAINTE-HONORINE

Lettre aux Conflanaises et aux Conflanais

Conflans, février 2007

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,
Chers concitoyens,

Comme vous le savez, la municipalité s'oppose, avec les comités de quartier et les associations de défense des habitants, à la décision de tracé de la A 104 prise par le ministre des Transports.

Nous avons engagé un recours devant le tribunal administratif. Nous avons multiplié les démarches auprès du gouvernement, des personnalités politiques et des services de l'Etat.

L'objectif du combat que nous menons est de faire annuler cette décision contre laquelle le conseil municipal de Conflans s'est prononcé à l'unanimité de ses membres, majorité et opposition unies.

Le tracé décidé par le ministre est la pire des hypothèses qu'on pouvait imaginer. Il sacrifie définitivement le site de Conflans et fait porter les nuisances et les risques de santé de l'autoroute sur toute la population conflanaise.

Nous devons empêcher ce mauvais coup porté à notre ville et à nos vies.

La réunion publique d'information qui a eu lieu le 12 décembre 2006 a été un moment fort de mobilisation contre la décision du ministre. La manifestation du 3 février 2007 a amplifié le mouvement. Le succès dépendra de l'engagement croissant de chacun d'entre nous.

Afin de marquer votre solidarité avec l'action entreprise, nous diffusons des cartes T à nous retourner sur trois thèmes déterminés par la A 104 : l'autoroute et l'environnement, l'autoroute et le bruit, l'autoroute et la santé.

Avec ce numéro du VAC, vous trouverez l'une de ces cartes. Nous vous demandons de la compléter et de la poster. Votre carte s'ajoutera à celles des autres conflanais, vos parents, vos enfants, vos voisins, vos amis. Après les avoir réceptionnées, nous les déposerons massivement et symboliquement auprès du ministre lui-même.

Je vous remercie de votre soutien et ce geste citoyen.

Je vous prie de croire, Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, à l'assurance de ma détermination et à celle de l'ensemble du Conseil municipal.

Le Maire
Conseiller Général,

Philippe ESNOL